

ARCHIVES

départementales et métropolitaines

Affiches administratives

404J 1-404J206
1623-1973

GRANDE LOTERIE
DE SAINT-JEAN-D'ARDIÈRES,
Autorisée le 23 février 1851, pour la fondation d'un
Établissement de Charité
Destiné aux Cultivateurs sans ressources, vieillards ou infirmes.

TROISIÈME TIRAGE FIXÉ AU 15 JUIN PROCHAIN.

<p><i>Ce troisième tirage comprendra 36 numéros gagnants concourant à une somme de dix mille francs, répartie savoir :</i></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td>1° Un lot principal de</td><td style="text-align: right;">2,000</td></tr> <tr><td>2° Un lot de</td><td style="text-align: right;">1,000</td></tr> <tr><td>3° Quatre lots de cinq cents francs</td><td style="text-align: right;">2,000</td></tr> <tr><td>4° Cinquante lots de cent francs</td><td style="text-align: right;">5,000</td></tr> <tr><td style="text-align: right;">Total</td><td style="text-align: right;">10,000 10,000</td></tr> </table> <p><i>A reporter</i> 10,000</p>	1° Un lot principal de	2,000	2° Un lot de	1,000	3° Quatre lots de cinq cents francs	2,000	4° Cinquante lots de cent francs	5,000	Total	10,000 10,000	<p><i>Quatrième tirage d'une valeur de quinze mille francs, répartie savoir :</i></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td style="text-align: center;"><i>Report</i></td><td style="text-align: right;"><i>10,000</i></td></tr> <tr><td>1° Un lot de cinq mille francs</td><td style="text-align: right;">5,000</td></tr> <tr><td>2° Deux lots de mille francs</td><td style="text-align: right;">2,000</td></tr> <tr><td>3° Six lots de cinq cents francs</td><td style="text-align: right;">3,000</td></tr> <tr><td>4° Dix lots de deux cents francs</td><td style="text-align: right;">2,000</td></tr> <tr><td>5° Cinquante lots de cent francs</td><td style="text-align: right;">5,000</td></tr> <tr><td style="text-align: right;">Total</td><td style="text-align: right;">17,000 17,000</td></tr> </table> <p><i>A reporter</i> 27,000</p>	<i>Report</i>	<i>10,000</i>	1° Un lot de cinq mille francs	5,000	2° Deux lots de mille francs	2,000	3° Six lots de cinq cents francs	3,000	4° Dix lots de deux cents francs	2,000	5° Cinquante lots de cent francs	5,000	Total	17,000 17,000	<p><i>Cinquième tirage d'une valeur de quarante-trois mille huit cents francs, répartie savoir :</i></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td style="text-align: center;"><i>Report</i></td><td style="text-align: right;"><i>27,000</i></td></tr> <tr><td>1° Un lot de vingt mille francs</td><td style="text-align: right;">20,000</td></tr> <tr><td>2° Un lot de cinq mille francs</td><td style="text-align: right;">5,000</td></tr> <tr><td>3° Trois lots de mille francs</td><td style="text-align: right;">3,000</td></tr> <tr><td>4° Six lots de cinq cents francs</td><td style="text-align: right;">3,000</td></tr> <tr><td>5° Quatorze lots de deux cents francs</td><td style="text-align: right;">2,800</td></tr> <tr><td>6° Cent lots de cent francs</td><td style="text-align: right;">10,000</td></tr> <tr><td style="text-align: right;">Total</td><td style="text-align: right;">45,800 45,800</td></tr> </table> <p>Total général 70,800</p>	<i>Report</i>	<i>27,000</i>	1° Un lot de vingt mille francs	20,000	2° Un lot de cinq mille francs	5,000	3° Trois lots de mille francs	3,000	4° Six lots de cinq cents francs	3,000	5° Quatorze lots de deux cents francs	2,800	6° Cent lots de cent francs	10,000	Total	45,800 45,800
1° Un lot principal de	2,000																																									
2° Un lot de	1,000																																									
3° Quatre lots de cinq cents francs	2,000																																									
4° Cinquante lots de cent francs	5,000																																									
Total	10,000 10,000																																									
<i>Report</i>	<i>10,000</i>																																									
1° Un lot de cinq mille francs	5,000																																									
2° Deux lots de mille francs	2,000																																									
3° Six lots de cinq cents francs	3,000																																									
4° Dix lots de deux cents francs	2,000																																									
5° Cinquante lots de cent francs	5,000																																									
Total	17,000 17,000																																									
<i>Report</i>	<i>27,000</i>																																									
1° Un lot de vingt mille francs	20,000																																									
2° Un lot de cinq mille francs	5,000																																									
3° Trois lots de mille francs	3,000																																									
4° Six lots de cinq cents francs	3,000																																									
5° Quatorze lots de deux cents francs	2,800																																									
6° Cent lots de cent francs	10,000																																									
Total	45,800 45,800																																									

Soit 250 lots tous représentés par des objets D'OR ou D'ARGENT. Les billets placés concourent à tous les tirages. Le prix du billet est de UN FRANC.
On peut se procurer des billets en en faisant la demande franco à M. l'abbé PERRAUD, place de la Mairie, 3, à la Guillotière (Rhône), ou à M

La Guillotière, imprimerie de J.-M. BÉJAT père, fils et C^e, cours de Bronnes, 3

404J36

Agnès de Zolt

Introduction

Zone d'identification

Cote :

404J 1-404J206

Date :

1623-1973

Description physique :

Genre/Carac. phys. : papier - noir et blanc

Dimensions : Les dimensions s'entendent hauteur par largeur.

Organisme :

Archives départementales du Rhône et de la métropole de Lyon

Auteur :

Agnès de Zolt

Histoire de la conservation :

Ces affiches ont pour la plupart été extraites de dossiers, sans que la trace de la cote d'origine ait été conservée. Quelques affiches ont également fait l'objet d'un don ou d'un achat.

Zone du contenu et de la structure

Présentation du contenu :

La sous-série 404J est composée d'affiches administratives isolées, aux origines, formats, dates et techniques très divers.

Les affiches ayant un caractère iconographique sont cotées en sous-séries 12Fi et 13Fi.

Évaluation, tris, et éliminations, sort final :

Aucun document, y compris leur éventuel doublon, n'a été éliminé.

Accroissements :

Sous-série ouverte destinée à accueillir d'autres affiches du même type et donc amenée à s'accroître.

Zone des conditions d'accès et d'utilisation

Conditions d'accès :

Les affiches de la sous-série 404J sont librement communicables uniquement sous leur version numérisée.

Conditions d'utilisation :

Les affiches de la sous-série 404J sont librement reproductibles et réutilisables sous réserve de la mention de leur référence et du service des Archives départementales du Rhône.

Zone des sources complémentaires

Documents en relation :

Archives du Rhône

12Fi - Affiches de dimensions égales ou supérieures à 24 x 30 cm

13Fi - Affiches de dimensions égales ou inférieures à 24 x 30 cm

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — DÉPARTEMENT DU RHONE.

NIVELLEMENT GÉNÉRAL

de la France

OUVERTURE DES OPÉRATIONS

dans le Département

ARRÊTÉ

NOUS, PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE, Commandeur de la Légion d'honneur,

Vu les articles 19 à 22 de la loi de finances du 13 avril 1900, ainsi conçus :

« Art. 19. — Nul ne peut s'opposer à l'exécution, sur son terrain, des travaux de triangulation, d'arpentage ou de nivellement, faits pour le compte de l'Etat, des Départements ou des Communes, ni à l'installation des bornes ou signaux destinés à marquer les points trigonométriques et autres repères nécessaires à ces travaux sous réserve de l'application des dispositions du premier alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 29 décembre 1892, et du paiement ultérieur, soit d'une indemnité pour dépossession définitive, soit d'une indemnité pour dommage, suivant les cas visés aux articles 20 et 21 ci-après :

« Art. 20. — Tout dommage causé aux propriétés, champs et récoltes, par les travaux ou installations désignés à l'article précédent, sera réglé, à défaut d'accord amiable entre l'intéressé et l'Administration, par le Conseil de Préfecture, dans les formes indiquées par la loi du 22 juillet 1889.

« L'action en indemnité des propriétaires ou autres ayants droit sera prescrite par un délai d'un an, à partir du jour où le dommage aura été causé. »

« Art. 21. — Lorsqu'une borne ou un signal sera établi à demeure sur une propriété particulière, si la cession amiable du terrain nécessaire à son emplacement et à sa conservation ne peut être obtenue, il sera procédé à l'expropriation pour cause d'utilité publique dans les formes et conditions prévues par l'article 16 de la loi du 21 mai 1836.

« Sont exceptées de l'expropriation les propriétés bâties ainsi que les cours et jardins y attenants. Il sera fait application, pour la cession amiable, de l'article 13 de la loi du 3 mai 1841 sur l'expropriation.

« Art. 22. — La destruction, la détérioration ou le déplacement des bornes ou des signaux seront punis des peines prévues à l'article 257 du Code pénal. Il pourra être fait application de l'article 463 du même code.

« Les agents des services publics intéressés, dûment assermentés, ainsi que tous les officiers et agents de police judiciaire, auront le droit de constater les délits prévus au présent article et en dresseront les procès-verbaux. »

Vu la décision de M. le Ministre des Travaux publics, en date du 30 avril 1906, fixant le programme des travaux à exécuter, en 1906, dans le département, par le Service du Nivellement général de la France,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — Sont déclarés ouverts sur le territoire des communes de :

Amplepuis.	Fontaines-sur-Saône.	Rochetaillée.
Arnas.	Gleizé.	Thizy.
Aigueperse.	Grandris.	Trades.
Ambérieux.	Lyon.	Tarare.
Anse.	La Mulatière.	Ternand.
Albigny.	Lancé.	Taponas.
Bourg-de-Thizy.	La Chapelle-de-Mardore.	Villefranche-sur-Saône.
Blacé.	Lamure.	Vaux-sous-Montmelas.
Bois-d'Oingt.	Légnay.	Valsonne.
Belmont.	Les Ardillats.	Saint-Laurent-d'Oingt.
Belleville-sur-Saône.	Létra.	Saint-Germain-au-Mont-d'Or.
Corvelles.	Le Breuil.	Saint-Romain-au-Mont-d'Or.
Claveisolles.	Lozanne.	Saint-Hambert-Ille-Barbe.
Cogny.	L'Arbresle.	Saint-Nizier-d'Azergues.
Chambost-Allières.	Les Chêres.	Saint-Bonnet-le-Troncy.
Cublize.	Limas.	Saint-Vincent-de-Reins.
Chamelet.	Marchamp.	Saint-Cyr-le-Chatoux.
Chessy.	Mardore.	Saint-Jean-la-Bussière.
Châtillon-d'Azergues.	Marnand.	Saint-Clément-sur-Valsonne.
Civrieux-d'Azergues.	Meaux.	Saint-Appolinaire.
Chasselay.	Monols.	Saint-Vérand.
Curis.	Marcilly-d'Azergues.	Saint-Julien-sur-Montmelas.
Couzon-au-Mont-d'Or.	Neuville-sur-Saône.	Saint-Georges-de-Reneins.
Céllonges-au-Mont-d'Or.	Odenas.	Saint-Etienne-des-Oullières.
Caluire et Cuire.	Poule.	Saint-Etienne-la-Varenne.
Dracé.	Quincieux.	Saint-Didier-sur-Beaujeu.
Durétte.	Quincieux.	Saint-Lgny-de-Vers.
Denté.	Régnié.	Saint-Bonnet-des-Bruyères.
Fleurieux-sur-l'Arbresle.	Rivoliot.	Saint-Christophe.
Fleurieu-sur-Saône.	Ronno.	Saint-Just-d'Avray.

les travaux de nivellement prévus dans la décision ministérielle sus-visée.

ART. 2. — Les agents du Service du Nivellement général de la France sont autorisés, dans les conditions fixées par les lois ci-dessus rappelées, à pénétrer, pour l'exécution de leurs travaux, sur les propriétés privées dépendant des territoires des communes en question.

ART. 3. — Ampliation du présent arrêté sera adressée au Maire de chacune des communes énumérées à l'article 1^{er} et deux expéditions en seront transmises au Service du Nivellement général de la France.

A Lyon, le 8 mai 1906.

Pour le Préfet du Rhône :

Le Secrétaire général, délégué,
Pol HONNORÉ.

Répertoire

404J1 Nivellement général de la France. Ouverture des opérations pour le département. Arrêté préfectoral (8 mai 1906).

1906

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 65x50 cm

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Bords abimés.

404J2 Le maréchal de Mac-Mahon, président de la République, au peuple français (19 septembre 1877).

1877

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces (doublet).

Dimensions : 65x50 cm

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Petite déchirure centrale.

404J3 Loi du 30 décembre 1903.

1903

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 65x50 cm

La loi du 30 décembre 1903 modifie celle du 25 février 1901 pour le transfert ou la mutation au Grand-Livre de la dette publique des inscriptions de rentes provenant de titulaires décédés ou déclarés absents.

Signé : Gabriel Alapetite, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Nombreuses déchirures. Lacunes. Taches.

404J4 Circulaire du chef du pouvoir exécutif (5 avril 1871).

1871

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 65x50 cm

Extrait de la dépêche envoyée par le général de division Espivent au ministre de la Guerre et dans laquelle il relate son entrée triomphale dans Marseille, la dispersion des délégués du comité révolutionnaire et la pacification de la ville.

Signé : Général Espivent et Edmond Valentin, préfet du Rhône et commissaire extraordinaire de la République.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures.

404J5 Loi sur la prorogation des effets de commerce adoptée par l'Assemblée nationale dans sa séance du 10 mars 1871.

1871

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 65x50 cm

Signé : Edmond Valentin, préfet du Rhône et commissaire extraordinaire de la République.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Coins abimés.

404J6 Discours prononcé par le prince Louis-Napoléon à Bordeaux le 9 octobre 1852.

1852

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 65x50 cm

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Nombreuses déchirures.

404J7 Approvisionnement des magasins généraux. Arrêté du maire de Lyon (28 octobre 1870).

1870

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 65x50 cm

Signé : Jacques-Louis Hénon, maire de Lyon.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Nombreuses déchirures. Petites lacunes.

404J8 Prohibition des réunions publiques et manifestations politiques. Circulaire préfectorale à Messieurs les maires du département du Rhône (30 août 1873).

1873

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 65x50 cm

Signé : Joseph Ducros, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Entoilée et montée sur onglet.

404J9 Visite du prince-président Louis-Napoléon Bonaparte à Marseille. Dépêche télégraphique (26 septembre 1852).

1852

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 65x50 cm

Signé : Charles-Wangel Bret, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Entoilée et montée sur onglet. Lacunes.

404J10 Taxe municipale sur les chiens.

1855

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 48x30,5 cm

Extraits de la Loi du 2 mai 1855 et du décret du 4 août 1855.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Bords abimés. Roussures.

404J11 Taxe municipale sur les chiens (1^{er} octobre 1887).

1887

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces (doublon).

Dimensions : 50x32,8 cm

Extraits du décret du 4 août 1855 et du décret du 3 août 1861.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures.

404J12 Taxe municipale sur les chiens.

Vers 1900

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 50x32,8 cm

Extraits du décret du 4 août 1855 et du décret du 3 août 1861.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Déchirure.

404J13 Liste des vétérinaires diplômés établis dans le département du Rhône au 1^{er} janvier 1888.

1888

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 65x50 cm

Signé : Jules Cambon, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures.

404J14 Rappel des prescriptions de la Loi du 21 juillet 1881 et du décret du 22 juin 1882 spéciales à la rage (18 janvier 1886).

1886

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 65x50 cm

Signé : A. Drouin, secrétaire général pour la police.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Bords abimés. Petite déchirure centrale.

404J15 Concours d'animaux reproducteurs de l'espèce bovine. Arrêté préfectoral (15 mars 1913).
1913

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 65x50 cm

Signé : Victor Rault, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Bords abimés. Déchirure.

404J16 Vaccination obligatoire. Arrêté réglementaire (30 novembre 1904).
1904

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 65x50 cm

Signé : Gabriel Alapetite, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Bords abimés. Déchirures.

404J17 Contribution sur les voitures, chevaux, mules et mulets pour 1881. Avis (10 novembre 1880).
1880

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 55x44 cm

Signé : Louis Oustry, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Petite déchirure.

404J18 Contribution sur les voitures, chevaux, mules et mulets pour 1889. Avis (2 octobre 1888).
1888

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 55x44 cm

Signé : Jules Cambon, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Petite déchirure centrale.

404J19 Ville de Villefranche. Chevaux. Foire franche du samedi 8 septembre 1888 (25 août 1888).
1888

Description physique :
Importance matérielle : 2 pièces (doublon).
Dimensions : 65x50 cm

Signé : C. Delille, maire de Villefranche.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Bords abimés. Petite déchirure centrale.

404J20 Ville de Villefranche. Chevaux. Foire franche du samedi 10 novembre 1888 (27 octobre 1888).

1888

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 65x50 cm
Signé : C. Delille, maire de Villefranche.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Petites déchirures centrales.

404J21 Clôture de la chasse en 1944-1945. Arrêté préfectoral (5 décembre 1944).

1944

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 49x32,3 cm

Signé : Henri Longchambon, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Doublage par thermocollage.

404J22 Université de Lyon. Laboratoire d'essais et de recherches sur les maladies des plantes et les insectes nuisibles à l'agriculture. Avis.

s.d.

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 38,7x28,6 cm

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Quelques taches.

404J23 Élections au conseil d'arrondissement. Canton de Belleville. Joseph Nugues, propriétaire à Charentay.

2^e moitié du XIX^e siècle

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 62,2x48,3 cm

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Petite déchirure. Quelques taches et lacunes comblées.

404J24 Conseillers municipaux. Arrêté préfectoral (15 août 1870).

1870

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 64,5x49,7 cm

Signé : Victor Sencier, conseiller d'État, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Bords abimés. Déchirures. Taches.

404J25 Élections à la chambre des députés. Listes électorales de 1837-1838. Cinquième tableau de rectifications. Arrêté préfectoral (1^{er} novembre 1837).

1837

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 62x48,8 cm

Signé : Jean-Charles Rivet, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Quelques taches.

404J26 Renouvellement de la série sortante des conseillers d'arrondissement. Décret portant convocation des électeurs (3 juillet 1904). Arrêté préfectoral (9 juillet 1904).

1904

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 65x50 cm

Signé : Gabriel Alapetite, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Bords abimés.

404J27 Élections d'un membre du conseil d'arrondissement pour le canton de Lamure. Décret portant convocation des électeurs (13 février 1889). Arrêté préfectoral (15 février 1889).

1889

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 65x50 cm

Signé : Jules Cambon, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Nombreuses petites pliures. Bords abimés.

404J28 Liste des commerçants patentés appelés à prendre part aux élections des membres de la chambre de commerce de Tarare (18 octobre 1894).

1894

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 65x50 cm

Signé : Georges Rivaud, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Déchirure.

404J29 Chambre de commerce de Tarare. Liste des commerçants patentés appelés à prendre part aux élections des membres de la chambre de commerce de Tarare (27 octobre 1904).

1904

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 65x50 cm

Signé : Gabriel Alapetite, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Bords abimés. Petite déchirure centrale.

404J30 Élection des juges consulaires. Avis du dépôt des listes électorales (18 octobre 1902).

1902

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 65x50 cm

Signé : Gabriel Alapetite, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Bords abimés. Petite déchirure centrale.

404J31 Examens pour l'instruction primaire. Avis important.

1880

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 64,5x49,7 cm

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Petite déchirure centrale.

404J32 Cours de prononciation à l'usage des bègues professé par M. le docteur Chervin (23 février 1880).

1880

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 65x50 cm

Signé : Louis Oustry, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Bords abimés. Déchirures dans la pliure centrale.

404J33 Protection des enfants du 1^{er} âge et en particulier des nourrissons. Avis important (23 novembre 1883).

1883

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 65x50 cm

Signé : Justin Massicault, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Bords abimés. Petite déchirure centrale.

404J34 Examens pour l'instruction primaire. Brevet de capacité. Deuxième session de 1888 (17 août 1888).

1888

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 65x50 cm

Signé : Jules Cambon, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Petite déchirure centrale.

404J35 Tenue des registres d'hôtels, auberges et garnis. Arrêté préfectoral (26 mai 1887).

1887

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 65x50 cm

Signé : Jules Cambon, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Bords abimés.

404J36 Grande loterie de Saint-Jean-d'Ardières, autorisée le 23 février 1851, pour la fondation d'un établissement de charité destiné aux cultivateurs sans ressources, vieillards ou infirmes.

1851

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 47,5x62,7 cm

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Bords abimés.

404J37 Ville de Belleville-sur-Saône. Arrêté municipal relatif à la taxe du pain (15 décembre 1914).

1914

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 49,7x31,2 cm

Signé : A. Foillard, maire de Belleville.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Quelques taches.

République Française. -- Préfecture du Rhône.

COURS DE PRONONCIATION

A L'USAGE DES

BÈGUES

PROFESSÉ PAR

M. le docteur CHERVIN

DIRECTEUR DE L'INSTITUTION DES BÈGUES DE PARIS

Subventionné par le département du Rhône et la ville de Lyon

Ce Cours commencera le **LUNDI 8 MARS** prochain, à Lyon, Hôtel Collet, rue de la République, n° 62.

Les leçons auront lieu tous les jours, pendant vingt jours, de 9 heures à 11 heures et de 3 heures à 5 heures.

Les indigents qui savent lire couramment y seront admis gratuitement, en se faisant inscrire à la Préfecture (4^e Division, Bureau n° 6), avant le 6 mars, sur la production d'un certificat du Maire de leur commune, indiquant leurs nom, prénoms et âge et faisant connaître leur état d'indigence.

Lyon, le 23 février 1880.

Le Préfet du Rhône,

OUSTRY.

404J38 Réglementation de la consommation des denrées alimentaires dans les établissements ouverts au public. Arrêté préfectoral (12 février 1917).

1917

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 65x50 cm

Signé : Victor Rault, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Lacune sur le bord inférieur droit.

404J39 Réglementation de l'éclairage. Arrêté préfectoral (2 janvier 1917).

1917

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 65x50 cm

Signé : Victor Rault, préfet du Rhône.

404J40 Réglementation de la pêche en 1902. Arrêté préfectoral (19 septembre 1901).

1901

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 65x50 cm

Signé : A. Marty, secrétaire général délégué.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Nombreuses déchirures. Pliures. Bords abimés.

404J41 Réglementation de la pêche en 1905. Arrêté préfectoral (14 octobre 1904).

1904

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 65x50 cm

Signé : Pol Honoré, secrétaire général délégué.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Bords abimés.

404J42 Réglementation de la pêche en 1907. Arrêté préfectoral (18 octobre 1906).

1906

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 65x50 cm

Signé : Cacaud, secrétaire général délégué.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Déchirures.

404J43 Réglementation de la pêche fluviale en 1888. Arrêté préfectoral (29 février 1888).

1888

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 65x50 cm

Signé : Jules Cambon, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures.

404J44 Tramway de la Demi-Lune à Lamure. Études. Arrêté préfectoral (23 février 1889).

1889

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces (doublon).

Dimensions : 65x50 cm

Signé : Jules Cambon, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures.

404J45 Tramway à voie étroite de la Demi-Lune à Lamure. Enquête. Arrêté préfectoral (1^{er} février 1889).

1889

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces (doublon).

Dimensions : 65x50 cm

Signé : Jules Cambon, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Petites déchirures.

404J46 Chemins de fer de Lyon à la Méditerranée. Ligne de Lyon à Genève. Déplacement de la ligne et suppression des passages à niveau dans la traversée de Lyon. Enquête spéciale. Arrêté préfectoral (14 mars 1902).

1902

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 65x50 cm

Signé : Gabriel Alapetite, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Déchirures centrales.

404J47 Chemins de fer de Lyon à la Méditerranée. Ligne de Lyon à Marseille. Construction d'une double voie et raccordement avec les lignes de Genève et Grenoble. Enquête d'utilité publique. Arrêté préfectoral (4 février 1902).

1902

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 65x50 cm

Signé : Gabriel Alapetite, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Très nombreuses déchirures. Lacunes. Présence d'adhésifs.

404J48 Chemin de fer d'intérêt local de Lyon Saint-Just à Vaugneray et à Mornant. Suppression de la halte de la Raude. Enquête. Arrêté préfectoral (18 mars 1903).

1903

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 65x50 cm

Signé : Balland, secrétaire général délégué.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Petite déchirure centrale. Bords abimés.

404J49 Chemin de fer de Saint-Symphorien-sur-Coise au réseau Fourvière et Ouest lyonnais. Enquête. Arrêté préfectoral (1^{er} octobre 1892).

1892

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 65x50 cm

Signé : Georges Rivaud, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bord supérieur abimé.

404J50 Chemin de fer de Paray-le-Monial à Givors, section de Lozanne à Givors. Avant-projet. Enquête d'utilité publique. Arrêté préfectoral (26 septembre 1885).

1885

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 65x50 cm

Signé : Justin Massicault, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Bords abimés.

404J51 Chemins vicinaux et ruraux. Élagage des arbres et des haies. Arrêté municipal.

Après 1890

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces (doublet).

Dimensions : 49,8x32,3 cm

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures.

404J52 Chemins vicinaux et ruraux. Emploi de la prestation en nature de l'exercice 1876. Ouverture des travaux. Avis.

1875

Description physique :
Importance matérielle : 2 pièces (doublet).
Dimensions : 50x32 cm

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures.

404J53 Projet de déclassement des routes départementales et de leur conversion en chemins vicinaux de grande communication. Enquête. Arrêté préfectoral (9 novembre 1885).

1885

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 65x50 cm

Signé : Justin Massicault, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Déchirures centrales.

404J54 Vente judiciaire en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon d'immeubles sis sur la commune de Montanay (Ain) (25 mars 1876).

1876

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 61x47 cm

Modalités d'entrée :
Don Mourier, le 13 avril 2022.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Nombreuses déchirures. Lacunes.

404J55 Extrait du Journal du département de l'Isère du 14 mai 1816.

1816

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 53x42 cm

Répression de mouvements séditionnels à Grenoble par la Garde nationale de Lyon.
Signé : Comte Chabrol, conseiller d'État, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Quelques taches.

404J56 Concours pour l'emploi d'architecte départemental. Avis (4 août 1883).

1883

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 60,7x41,5 cm

Particularités :

Timbre affiches à 10c.

Signé : Justin Massicault, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Importantes déchirures.

404J57 Circonscription pénitentiaire de Lyon. Adjudication de combustibles (15 mars 1930).

1930

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 72x56 cm

Signé : Charles Vallette, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Déchirures.

404J58 Circonscription pénitentiaire de Lyon. Adjudication de farines (15 septembre 1931).

1931

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 76x56 cm

Signé : Charles Vallette, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Déchirures. Bords abimés.

404J59 Circonscription pénitentiaire de Lyon. Adjudication de farine (16 septembre 1933).

1933

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 76x56 cm

Signé : Achille Villey, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Déchirures. Bords abimés.

République Française. — Département du Rhône.

CONCOURS

pour l'emploi

D'ARCHITECTE DÉPARTEMENTAL



AVIS

Un concours à deux degrés est ouvert pour l'emploi d'Architecte départemental du Rhône.

Le premier concours aura lieu *sur titres*.

Il décidera de l'admissibilité au deuxième concours, dont les conditions seront ultérieurement fixées par le Jury.

Pour prendre part au premier concours, chaque candidat devra remettre au Secrétaire général pour l'Administration, avant le 6 octobre 1883, outre sa demande d'admission :

1° Des pièces officielles établissant qu'il est Français ou naturalisé Français, qu'il aura plus de 28 ans révolus et moins de 48 ans révolus le 1^{er} janvier 1884, et qu'il jouit de ses droits civils et politiques;

2° Des certificats valables et circonstanciés constatant son aptitude physique, sa moralité, indiquant les diverses études qu'il a faites, les emplois qu'il a occupés, les récompenses qu'il a obtenues, les travaux qu'il a dirigés, soit comme inspecteur, soit comme architecte, etc.;

3° Un mémoire très détaillé contenant l'exposé de ses titres et donnant sur ses études, ses projets, ses récompenses et ses travaux tous les détails qu'il jugera utiles pour renseigner le Jury. Ce mémoire sera, autant que possible, accompagné des dessins des édifices exécutés par le candidat ou projetés par lui en vue de l'exécution. Il pourra aussi être accompagné des mémoires, études ou rapports, dans lesquels le candidat aurait pu traiter antérieurement des questions techniques, artistiques, contentieuses ou administratives.

JURY. — Le Jury sera composé ainsi qu'il suit :

Le Préfet du Rhône, *président*;
Le Président du Conseil général;
Le Président de la Commission départementale;
Trois Membres du Conseil général;
Le Chef de division des travaux publics du département;
L'Ingénieur en chef du département;
L'un des Ingénieurs en chef en résidence à Lyon;
L'Architecte en chef du département;
L'Architecte diocésain;
L'Architecte de la ville;
Le Président ou Vice-Président de la Société d'architecture;
Trois Architectes faisant partie du Conseil départemental des bâtiments civils.

EMOLUMENTS. — L'Architecte départemental recevra un traitement fixe de 6,000 fr. par an et un abonnement annuel de 2,000 fr. pour frais de bureau et de déplacement, plus une rétribution de 3 % sur tous les travaux neufs ou de grosses réparations dont il aura la direction par un vote spécial du Conseil général, pourvu que ces travaux dépassent le chiffre de 10,000 fr. Cette rétribution ne sera que de 2 % quand la dépense sera de plus de 100,000 fr.

Il n'aura pas un droit obligatoire pour frais d'agence.

OBLIGATIONS. — L'Architecte départemental devra exercer une bonne surveillance sur toutes les propriétés départementales, qu'il visitera au moins deux fois par an, et sur l'état desquelles il présentera un rapport pour chacune des deux sessions ordinaires du Conseil général.

Il aura la charge d'examiner tous les projets communaux soumis au Conseil départemental des bâtiments civils, et de faire un rapport sur chacun de ces projets.

Il devra établir tous les plans et rédiger tous les devis nécessaires à la bonne administration, à l'extension, à l'entretien des propriétés départementales, sans pouvoir prétendre à une indemnité quelconque, lors même que les travaux qui pourraient en résulter seraient exécutés sans son concours.

Tous les plans et devis exécutés pour les immeubles départementaux seront la propriété du département; ils seront enregistrés à l'inventaire régulièrement tenu à chaque exécution.

Il lui est formellement interdit de s'occuper des travaux particuliers. Tout son temps doit être consacré à ses fonctions.

Lyon, le 4 août 1883.

Le Préfet du Rhône,

J. MASSICAULT.

Lyon. — Imp. SCHNEIDER frères, quai de l'Hôpital, 12.

404J60 Circonscription pénitentiaire de Lyon. Adjudication de fournitures diverses (3 novembre 1933).

1933

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 76x56 cm

Signé : Achille Villey, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures.

404J61 Circonscription pénitentiaire de Lyon. Adjudication de combustibles (1^{er} mars 1934).

1934

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 76x56 cm

Signé : Émile Bollaert, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Bords abimés.

404J62 Circonscription pénitentiaire de Lyon. Adjudication de fournitures diverses (12 octobre 1934).

1934

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 76x56 cm

Signé : Émile Bollaert, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Coin inférieur droit manquant.

404J63 Circonscription pénitentiaire de Lyon. Adjudication de combustibles (23 février 1935).

1935

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 76x56 cm

Signé : Émile Bollaert, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Bords abimés.

404J64 Circonscription pénitentiaire de Lyon. Adjudication de farine (20 février 1935).

1935

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 76x56 cm

Signé : Émile Bollaert, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Bords abimés.

404J65 Circonscription pénitentiaire de Lyon. Adjudication de fournitures diverses (14 octobre 1935).

1935

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 76x56 cm

Signé : Émile Bollaert, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Nombreuses pliures. Déchirure centrale.

404J66 Circonscription pénitentiaire de Lyon. Adjudication de farine (23 novembre 1935).

1935

Description physique :
Importance matérielle : 2 pièces (doublon).
Dimensions : 76x56 cm

Signé : Émile Bollaert, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Bords abimés. Coin inférieur gauche manquant.

404J67 Circonscription pénitentiaire de Lyon. Adjudication de combustibles (3 mars 1937).

1937

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 76x56 cm

Signé : Émile Bollaert, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Bords abimés.

404J68 Prohibition de sortie et de réexportation de divers produits et objets. Décret présidentiel (31 juillet 1914).

1914

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 84,5x62,7 cm

Signé : Raymond Poincaré, président de la République.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Doublée. Quelques lacunes comblées.

404J69 Discours prononcé le 14 juillet 1915 par M. Raymond Poincaré, président de la République, à l'occasion du transfert aux Invalides des cendres de Rouget de Lisle.

1915

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 95x63,5 cm

Signé : L. Malvy, ministre de l'Intérieur.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Doublee. Quelques lacunes comblées.

404J70 Chaire départementale d'agriculture. Instructions pour l'emploi des engrais chimiques (2 octobre 1888).

1888

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 99x65 cm

Signé : Jules Cambon, préfet du Rhône et Paul Vincey, professeur départemental d'agriculture.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Début de déchirures centrales.

404J71 Chaire départementale d'agriculture. École pratique de greffage de la vigne (27 octobre 1887).

1887

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces (doublet).

Dimensions : 99x65 cm

Signé : Jules Cambon, préfet du Rhône et Paul Vincey, professeur départemental d'agriculture.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Bords abimés. Déchirures.

404J72 Liste des électeurs patentés du tribunal de commerce de Villefranche pour l'année 1879 (22 octobre 1878).

1878

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 100x65 cm

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Bords abimés.

404J73 Faculté de droit de Lyon quai Claude-Bernard. Année scolaire 1907-1908. Cours, enseignants, avis et renseignements (1^{er} octobre 1907).

1907

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 109,5x64,8 cm

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures.

404J74 Conseil de révision. Classe 1963. Arrêté préfectoral (27 novembre 1961).

1961

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Genre/Carac. phys. : couleur
Dimensions : 90x62,5 cm

Modalités d'entrée :

Don des Archives départementales de la Drôme, le 19 mars 1962.

Signé : Roger Ricard, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Petites déchirures.

404J75 Conférence anticléricale par Léo Taxil à Villefranche-sur-Saône le 30 mai 1884. « Les martyrs de la libre pensée ».

1884

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 67,5x90 cm

404J76 Gala populaire. Maurice Thorez. Bourse du travail (dimanche 23 octobre [1938]).

1938

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Genre/Carac. phys. : couleur
Dimensions : 62x85 cm

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Entoilée.

404J77 Français, aux barricades !

Vers 1914-1918

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Genre/Carac. phys. : couleur
Dimensions : 77,5x63,5 cm

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Doublée. Quelques petites lacunes comblées.

404J78 Liste des vétérinaires et des docteurs-vétérinaires en résidence dans le département du Rhône (15 mars 1943).

1943

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 49,5x32,5 cm

Signé : Alexandre Angéli, préfet régional.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Nombreuses pliures et déchirures. Petite lacune au centre.

404J79 Interdiction de la vente de l'absinthe. Arrêté préfectoral complémentaire (20 août 1914).
1914

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 64,7x50 cm

Signé : Victor Rault, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Nombreuses pliures et déchirures.

404J80 Restriction de la consommation de viande. Arrêté préfectoral (19 mai 1917).
1917

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 64x50,5 cm

Signé : Victor Rault, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures.

404J81 Paiement de la ristourne aux boulangers. Arrêté ministériel (21 août 1917).
1917

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 64x49,5 cm

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures.

404J82 Chambre départementale de métiers. Avis du dépôt des listes électorales (7 juillet 1948).
1948

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 32x49,7 cm

Signé : Roques, secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures.

404J83 Chambres et tribunaux de commerce. Avis du dépôt des listes électorales (9 septembre 1946).
1946

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces (doublon).

Dimensions : 49,5x32 cm

Signé : Marcel Grégoire, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — PRÉFECTURE DU RHONE

INTERDICTION de la Vente de l'Absinthe

ARRÊTÉ COMPLÉMENTAIRE

Le PRÉFET du Rhône, Commandeur de la Légion d'honneur,
Vu l'arrêté du 17 août 1914, interdisant la vente de
l'absinthe dans les débits de boissons;
Vu le télégramme de M. le Ministre de l'Intérieur, en date
du 20 août 1914,

ARRÊTÉ :

ARTICLE UNIQUE

L'arrêté susvisé est complété ainsi qu'il
suit :

**Il est également interdit de vendre,
de débiter ou de faire circuler de
l'absinthe.**

Les cercles fermés pourront épuiser l'ap-
provisionnement d'absinthe qu'ils possède-
raient, mais ne pourront le renouveler.

Lyon, le 20 Août 1914.

Le Préfet du Rhône,

V. RAULT.

404J84 Chambres et tribunaux de commerce. Avis du dépôt des listes électorales (14 septembre 1946).

1946

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces (doublet).
Dimensions : 49,5x32 cm

Signé : Roques, secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures.

404J85 Chambre de commerce de Villefranche. Renouvellement partiel. Convocation des électeurs. Arrêté préfectoral (15 novembre 1912).

1912

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 65x50 cm

Signé : Victor Rault, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Petites déchirures.

404J86 Chambre de commerce de Villefranche. Renouvellement total. Convocation des électeurs. Arrêté préfectoral (17 octobre 1964).

1964

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 60x45 cm
Signé : Bonnet Saint-Georges, secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures.

404J87 Élection des délégués consulaires de la circonscription de la chambre de commerce et d'industrie de Villefranche. Convocation des électeurs. Arrêté préfectoral (17 octobre 1964).

1964

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 60x45 cm

Signé : Bonnet Saint-Georges, secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures.

404J88 Élection des délégués consulaires de la circonscription de la chambre de commerce et d'industrie de Villefranche. Convocation des électeurs. Arrêté préfectoral (7 octobre 1967).

1967

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 60x45 cm
Signé : Roger Ninin, secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures.

404J89 Chambre de commerce de Villefranche. Renouvellement partiel. Convocation des électeurs. Arrêté préfectoral (7 octobre 1967).

1967

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 60x45 cm

Signé : Roger Ninin, secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures.

404J90 Élection des délégués consulaires de la circonscription de la chambre de commerce et d'industrie de Villefranche. Convocation des électeurs. Arrêté préfectoral (8 octobre 1970).

1970

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 63x44,7 cm

Signé : René Heckenroth, secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Coin inférieur droit lacunaire.

404J91 Élection des délégués consulaires de la circonscription de la chambre de commerce et d'industrie de Villefranche. Convocation des électeurs. Arrêté préfectoral (27 décembre 1973).

1973

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 60x44,4 cm

Signé : Bertrand Rebeille-Borgela, secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures.

404J92 Hôpitaux de Lyon. Instruction publique. Cours théorique et pratique d'accouchement, de maladies des femmes et des enfants nouveau-nés (6 thermidor an XII).

1804

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 43,5x53 cm

Signé : Rosset, Morand-Jouffrey, administrateurs ; Rossary, secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Quelques taches.

404J93 Arrêté concernant les épidémies (21 messidor an XIII).

1805

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 53,3x42 cm

Signé : Jean-Xavier Bureau de Pusy, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Quelques taches.

404J94 Senatus-consulte qui met à la disposition du Gouvernement 80.000 conscrits des classes 1806, 1807, 1808, 1809 et pareil nombre de la classe 1810 (10 septembre 1808).

1808

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 53x41,8 cm

Modalités d'entrée :

Achat auprès de la maison de vente Conan Belleville, le 18 janvier 2023.

Signé : Napoléon, au Palais des Tuileries, le 11 septembre 1808.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Taches.

404J95 Arrondissement de Lyon. Tableau représentant les derniers numéros appelés jusqu'à ce jour, dans chaque canton, sur les conscriptions des années 1806, 1807, 1808 et 1809 (14 septembre 1808).

1808

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 53,8x42 cm

Modalités d'entrée :

Achat auprès de la maison de vente Conan Belleville, le 18 janvier 2023.

Signé: Defarge, conseiller de préfecture remplaçant le préfet absent.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Quelques taches.

404J96 Conscription de 1810 (22 janvier 1809).

1809

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 52,5x41,5 cm

Modalités d'entrée :

Achat auprès de la maison de vente Conan Belleville, le 18 janvier 2023.

Signé : Charles Herbouville, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Déchirures. Pliures. Taches. Lacunes.

404J97 Conscription des années 1806, 1807, 1808 et 1809 (22 septembre 1808).

1808

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 59,8x67,5 cm

Modalités d'entrée :

Achat auprès de la maison de vente Conan Belleville, le 18 janvier 2023.

Signé: Defarge, conseiller de préfecture remplaçant le préfet absent.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Quelques taches.

404J98 Avis aux citoyens du district de Villefranche.

1793

Description physique :

Dimensions : 25.5x38.5 cm

Importance matérielle : 1 pièce.

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Signé : Tricaud, Dechavanne, Vernay, administrateurs ; Carrand, suppléant le procureur-syndic ; Bredou, secrétaire.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Taches. Pliures. Encre ferrogallique.

404J99 Acte constitutionnel, précédé de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, présenté au peuple français par la Convention nationale le 24 juin 1793, l'An deuxième de la République - n° 1072.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce en 2 parties.

Dimensions : 41x50.5 cm et 42x53.5 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Visé par les inspecteurs des procès-verbaux. Signé : S. E. Monnel et Bezard.

Collationné à l'original, par nous président et secrétaires de la Convention nationale, à Paris le 25 juin 1793, l'An second de la République. Signé : Collot-d'Herbois, président ; Durand-Maillane, Ducos, Ch. Delacroix, Gossuin, P. A. Laloy et Méaulle, secrétaires.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Nombreuses déchirures. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE NATIONALE EXECUTIVE DU LOUVRE (PARIS)

404J100 Instructions publiées par ordre du Roi pour accélérer la confection et le recouvrement des rôles des impositions dans les différentes villes et communautés.

1790

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 52.5x41 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

D'après les ordres du Roi, ce 21 mars 1790. Signé : Lambert.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME DE LA ROCHE (LYON)

404J101 Décret de la Convention nationale des 8 et 10 février 1793, l'An second de la République française.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 53x41.5 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Décret accordant des pensions de retraite aux volontaires nationaux et soldats de troupes de ligne, que des blessures graves mettent hors d'état de continuer et reprendre leur service.

Fait au Directoire du département de Rhône et Loire, en séance publique, à Lyon, le 3 mars 1793, l'An second de la République française. Signé : Gonon, secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Déchirures. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J102 Décrets de la Convention nationale - n° 892 et 893.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 41x51.5 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

n° 892 - Décret du 14 mai 1793, l'An 2^e de la République française, relatif au mode de paiement des dépenses mises à la charge des Directoires de Départements et de Districts pendant l'année 1793.

n° 893 - Décret du 16 mai 1793, l'An 2^e de la République française, relatif au service des charrois des Armées de la République.

Fait au Directoire du département de Rhône et Loire, en séance publique, à Lyon, le 30 mai 1793, l'An second de la République française. Signé : Gonon, secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J103 Décret de la Convention nationale du 8 novembre 1792, l'An premier de la République française, concernant les billets au porteur, billets de confiance, patriotiques et de secours.

1792

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 42x52.5 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Fait au Directoire du département de Rhône et Loire, à Lyon, le 18 novembre 1792, l'An premier de la République française. Signé : Gonon S. F., secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J104 Décrets de la Convention nationale du 21 février 1793, l'An second de la République française, relatifs aux billets patriotiques, de confiance et autres.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 52x41.5 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Fait au Directoire du département de Rhône et Loire, en séance publique, à Lyon, le 13 mars 1793, l'An second de la République française. Signé : Gonon, secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Déchirures. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J105 Décrets de la Convention nationale - n° 855 et 856.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 50.5x42 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

n° 855 - Décret de la Convention nationale du 13 mai 1793, l'An second de la République française, qui approuve la nomination du général Custine au commandement en chef des Armées du Nord et des Ardennes.

n° 856 - Décret de la Convention nationale du 13 mai 1793, l'An second de la République française, qui approuve l'arrêté du Département de l'Hérault, relatif aux moyens d'accélérer le recrutement.

Fait au Directoire du département de Rhône et Loire, en séance publique, à Lyon, le 25 mai 1793, l'An second de la République française. Signé : Gonon, secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Déchirures. Pliures. Taches.

Personne : CUSTINE DE SARRECK, Adam Philippe de

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J106 Décrets de la Convention nationale.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 51.5x41.5 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Décret de la Convention nationale du 9 février 1793, l'An second de la République française, relatif aux habitants de la ville de Verdun.

Décret de la Convention nationale du 12 février 1793, l'An second de la République française, qui éteint et abolit toutes procédures et jugements relatifs à des délits commis à la suite d'insurrections ayant pour cause les ci-devant droits féodaux.

Fait au Directoire du département de Rhône et Loire, en séance publique, à Lyon, le 27 février 1793, l'An second de la République française. Signé : Gonon, secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Déchirures. Pliures. Lacune. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J107 Extrait du procès-verbal de la Convention nationale du 22 septembre 1792, l'An premier de la République française, relatif au renouvellement des corps administratifs, municipaux et judiciaires.

1792

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 51.5x40 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Fait au Directoire du département de Rhône et Loire, à Lyon, le 25 octobre 1792, l'An premier de la République française.

Signé : Gonon, S. F., secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Déchirures. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J108 Décret de la Convention nationale du 22 septembre 1792, l'An premier de la République française, relatif aux réélections des membres des corps administratifs, municipaux et judiciaires.

1792

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 52.5x43 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Fait au Directoire du département de Rhône et Loire, à Lyon, le 7 octobre 1792, l'An premier de la République française.

Signé : Gonon S. F., secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Bords et coins abimés. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J109 Décret de la Convention nationale du 11 septembre 1793, l'An second de la République française, qui fixe un maximum du prix des grains, farines et fourrages, et prononce des peines contre l'exportation - n° 1291.

1793

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 96.5x43.5 cm

Modalités d'entrée :
Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Fait au Directoire du district de Villefranche-sur-Saône, dans la séance publique du 28 septembre 1793, l'An second de la République française une et indivisible. Signé : Bredou, secrétaire.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Bords et coins abimés. Déchirures. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE PINET (VILLEFRANCHE)

404J110 Décret de la Convention nationale du 18 mars 1793, l'An second de la République française, qui prononce la peine de mort contre quiconque proposera une loi agraire.

1793

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 46x33.5 cm

Modalités d'entrée :
Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Fait au Directoire du département de Rhône et Loire, en séance publique, à Lyon, le 2 avril 1793, l'An second de la République française. Signé : Gonon, secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Bords et coins abimés. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J111 Décret de la Convention nationale du 4 mai 1793, l'An second de la République française, sur les subsistances - n° 786.

1793

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 51x40.5 cm

Modalités d'entrée :
Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Fait au Directoire du département de Rhône et Loire, en séance publique, à Lyon, le 9 mai 1793, l'An second de la République française. Signé : Gonon, secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Bords et coins abimés. Déchirures. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J112 Loi du 27 août 1792, l'An IV de la Liberté, qui assujettit à la formalité de l'Enregistrement les effets publics au porteur.

1792

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 56.5x44 cm

Modalités d'entrée :
Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Fait au Directoire du département de Rhône et Loire, à Lyon, le 24 septembre 1792, l'An quatrième de la Liberté.
Signé : Gonon S. F., secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Bords et coins abimés. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J113 Loi du 13 septembre 1792, l'An IV de la Liberté.

1792

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 54.5x42 cm

Modalités d'entrée :
Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

1. Répartition des décharges accordées à titre de dégrèvement.
2. Séquestre des biens des émigrés.
Fait au Directoire du département de Rhône et Loire, à Lyon, le 12 octobre 1792, l'An premier de la République française.
Signé : Gonon S. F., secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Bords et coins abimés. Déchirures. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J114 Actes du corps législatif des 28 et 29 août 1792, l'An quatrième de la Liberté, portant accusation et contenant l'acte d'accusation.

1792

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 41.5x52.7 cm

Modalités d'entrée :
Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Accusation contre le sieur A. Lajard, ex-ministre de la Guerre et le sieur L. de Narbonne, ex-ministre de la Guerre. Acte d'accusation contre les sieurs Duportail, ex-ministre de la Guerre ; Duport, ex-ministre de la Justice ; Tarbé, ex-ministre des Contributions publiques ; Bertrand, ex-ministre de la Marine ; Barnave, député à l'Assemblée constituante et Alexandre Lameth, député à l'Assemblée constituante.
Fait au Directoire du département de Rhône et Loire, à Lyon, le 16 septembre 1792, l'An quatrième de la Liberté.

Signé : Gonon, secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Bords et coins abimés. Lacune. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J115 Loi du 28 mars 1792 relative aux passeports.

1792

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 52.5x42.5 cm

Modalités d'entrée :
Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Fait au Directoire du département de Rhône et Loire, à Lyon, le 10 avril 1792. Signé : Gonon S. F., secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Bords et coins abimés. Déchirures. Lacunes. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J116 Proclamation du conseil exécutif provisoire, le 22 janvier 1793, l'An second de la République française.

1793

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 53x42.5 cm

Modalités d'entrée :
Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Fait au Directoire du département de Rhône et Loire, en séance publique, à Lyon, le 2 avril 1793, l'An second de la République française. Signé : Gonon, secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Bords et coins abimés. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J117 Comité général des trente-deux sections de Marseille. « Vigilance et fermeté ».

1793

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 46x38 cm

Modalités d'entrée :
Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Copie de la lettre écrite au Comité général par le citoyen Roussellet, commandant général du bataillon des sections de Marseille, le 7 juillet 1793.

Signé : Peloux, président du Comité général des trente-deux sections de Marseille ; Castellanet, Pinatel, Lantelme et Bertrand, secrétaires.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Bords et coins abimés. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J118 Proclamation du commandant général du bataillon des trente-deux sections de Marseille, au peuple avignonnais.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 47.5x38.5 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Copie de la lettre écrite au Comité général par le citoyen Roussellet, commandant général du bataillon des sections de Marseille, le 5 juillet 1793.

Signé : Peloux, président du Comité général des trente-deux sections de Marseille ; Castellanet, Pinatel, Lantelme et Bertrand, secrétaires.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J119 Avis urgent aux porteurs d'assignats démonétisés. Arrêté du Directoire du département du Rhône.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 60x46 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Fait au Directoire, à Ville-affranchie, le 15 frimaire an II. Signé : Pelletier, président ; Marguery, secrétaire.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Déchirures. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE NATIONALE DU DEPARTEMENT DU RHONE (LYON)

404J120 Arrêté du conseil général du district de Villefranche-sur-Saône, le 7 octobre 1793, l'An second de la République une et indivisible.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 53.5x41 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Fait et arrêté à Villefranche-sur-Saône, en séance publique du conseil général, le 7 octobre 1793, l'An second de la République une et indivisible. Signé : Teillard, Tricaud, Dechavanne, Vernay, Dulac, Sollichon, administrateurs ; Carrand, procureur-syndic suppléant ; Bredou, secrétaire.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Déchirures. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE PINET (VILLEFRANCHE)

404J121 Arrêté du Directoire du district de Villefranche, département de Rhône et Loire, le 8 avril 1793, l'An second de la République française.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 45.5x35 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Concernes la commune de Liergues.

Fait à Villefranche, en séance publique du Directoire, le 8 avril 1793, l'An second de la République française. Signé : Goutallier, Teillard, Tricaud, Carrand, administrateurs ; Varenard, procureur-syndic ; Bredou, secrétaire.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Déchirures. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE PINET (VILLEFRANCHE)

404J122 Arrêté du conseil général du district de Villefranche-sur-Saône, le 10 octobre 1793, l'An second de la République une et indivisible.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 53.5x41.5 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Fait à Villefranche-sur-Saône, le 10 octobre 1793, l'An second de la République une et indivisible. Signé : Girerd, président ; Teillard, Tricaud, Dechavanne, Vernay, Badet, administrateurs ; Carrand, procureur-syndic suppléant ; Bredou, secrétaire.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Déchirures. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE PINET (VILLEFRANCHE)

404J123 Relation de la fête civique qui a eu lieu à Lyon, le 14 juillet 1793, l'An second de la République française.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 54.5x42.5 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Imprimée par ordre de la Commission populaire, républicaine et de salut public de Rhône et Loire.

Signé : Gilibert, président ; Raymond, Loyer, Dutroncy, Gras et Florentin-Petit, secrétaires.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J124 Extrait des délibérations de la Commission populaire, républicaine et de salut public du département de Rhône et Loire.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 51x41 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Séance du mercredi 10 juillet 1793, l'An second de la République française.

Signé : Gilibert, président ; Raymond, Loyer, Dutroncy, Gras et Florentin-Petit, secrétaires.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J125 Extrait du registre des délibérations du conseil général du département de Rhône et Loire.

1791

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 59x47 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Fait en conseil général du Département, à Lyon, le 3 décembre 1791. Signé ; Janson, président ; Gonon-Saint-Fresne, secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Déchirures. Lacune. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J126 Cinquième supplément de liste pour le district de la campagne de Lyon.

1792

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 52x43 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Cette liste concerne les personnes qui, aux termes de la loi du 8 avril 1792, ne résidant pas dans l'étendue du Département de Rhône et Loire, sont censées émigrées, n'ayant pas justifié légalement de leur résidence en France ; avec la désignation des biens qu'elles possèdent.

Fait en Directoire, à Lyon, dans la séance publique du 14 novembre 1792, l'An 1er de la République française. Signé : Gonon S. F., secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Déchirures. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

République une & indivisible. Résistance à l'oppression.
Représentation Nationale libre & entière.

RELATION DE LA FÊTE CIVIQUE

Qui a eu lieu à Lyon, le 14 Juillet 1793, l'an second de la
République Française ;

Imprimée par ordre de la COMMISSION populaire, républicaine & de salut public
DE RHÔNE ET LOIRE.

La Commission ayant levé la séance à onze heures du matin, le Président, suivi du Général & de tous les membres de l'Assemblée, est descendu dans le vestibule de la Maison commune où étoient réunies toutes les Autorités constituées, & le cortège prêt à partir.

La marche a commencé à onze heures & demie; l'appareil étoit simple, mais imposant; on ne trouvoit point les apprêts de ce faste ruineux qui jadis sacrifioit à un instant de jouissance, les faveurs d'un peuple malheureux; les Citoyens voyoient avec plus de plaisir dans la simple réunion de tous leurs magistrats, les défenseurs de leurs droits.

Une musique nombreuse, tantôt par des sons mâles & guerriers sembloit ranimer la noble fierté de cette jeune valeur qui n'attend que le signal du combat pour voler à la victoire; tantôt des accents plus doux inspiroient le plaisir d'une réunion fraternelle, & annonçoient la fête d'une nombreuse famille.

Le cortège arrivé, à travers un concours nombreux de Citoyens, & au bruit de plusieurs salves d'artillerie, sur la place de la Fédération, s'est placé sur un amphithéâtre dont les devises républicaines faisoient les principales décorations. Que ne peut-il renaitre en entier, ce temps heureux où le plaisir faisoit seul les frais de toutes les fêtes!

Quel spectacle imposant a présenté aux ennemis du bien public, cette réunion de toutes les phalanges du département! quelle scène attendrissante pour tous les cœurs, de voir la tendre fraternité qui unissoit tous nos frères d'armes!

Un discours énergique, prononcé par le Président de la Commission départementale, a frappé de mort l'anarchie & tous ceux qui la propagent; une acclamation unanime a prouvé que le Président avoit exprimé le vœu général.

Le citoyen Maire de la commune de Lyon, a proclamé dans un discours éloquent, les principes vertueux qui ont mérité & confirmé à chaque instant à la Municipalité provisoire, l'estime & la confiance générale.

Le lecture a été faite de l'Arrêté du 4 juillet, & des trois serments prêtés par l'Assemblée: « Nous jurons tous, » se font écrits unanimement tous les valeureux soldats de la République, « nous adhérons aux arrêtés de la Commission, » & ce ser dépôté dans nos fidèles mains en assurera l'exécution. »

Le citoyen Perrin-Pressy a ensuite été proclamé Général de la force départementale: des applaudissements nombreux, les acclamations, les cris de *vive le Général*, répétés par



toutes les phalanges, ont prouvé que le Général avoit la confiance publique.

Les cris mille fois répétés de *vive la République*, se font réunis au bruit des tambours, au son mélodieux de la musique, & la joie peinte sur tous les visages annonçoit un assentiment général.

Toutes les Autorités constituées réunies sont descendues de l'amphithéâtre, & ont parcouru tous les rangs des légions nombreuses rangées en bataille: « Vive le Général, » disoient soldats & officiers; « si la confiance dans le chef est le juste prétexte de la victoire, nous sommes déjà tous vainqueurs. » « Défendez nos droits, disoient-ils à leurs magistrats: rien n'est impossible à notre courage; ce que vous arrêterez nos bras » le feront exécuter. »

Cette promenade, civique que la chaleur eût rendue pénible dans toute autre circonstance, fut une récompense bien douce pour tous les corps constitués, par l'expression de la satisfaction publique.

Le cortège rentré dans l'Hôtel commun, toutes les sections de Lyon empressées de fraterniser avec leurs frères d'armes du département, se hâtèrent de leur offrir des banquets civiques où préfidèrent la joie & le plaisir.

Des chants républicains, des danses fe propagerent toute la journée dans les places autour des arbres de la liberté, qui ont toujours été le vrai signe de ralliement des bons citoyens.

Les fêtes du département conserveront précieusement le souvenir d'une fête où tous les citoyens réunis ne disputèrent entre eux que d'empressement, de générosité & de patriotisme.

Signé, GILBERT, Président; RAYMOND, LOYER, DUTRONCY, GRAS, & FLORENTIN-PETIT, Secret.

A LYON, de l'Imprimerie d'AIMÉ VATAR - DELAROGHE, aux Halles de la Grenette. 1793.

404J127 Les administrateurs du district de Villefranche, département de Rhône et Loire, à leurs concitoyens.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 60x45.5 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Fait en séance publique à Villefranche, le 3 juin 1793, l'An second de la République française. Signé : Goutallier, Teillard, Tricaud, Carrand, Dechavanne, Vernay, Dulac, Badet, Hugand et Solichon, administrateurs ; Varenard, procureur-syndic ; Bredou, secrétaire.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE PINET (VILLEFRANCHE)

404J128 Lettre aux citoyens composant l'assemblée populaire, républicaine et de salut public de Rhône et Loire.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 54.5x42.5 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Cette lettre émane de l'assemblée centrale de résistance à l'oppression, des députés des communes et assemblées primaires des Départements réunis, séante à Caen, le 5 juillet 1793, l'An second de la République une et indivisible. Lyon, le 16 juillet 1793, l'An second de la République une et indivisible. Signé : Rambaud, président.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Déchirures. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J129 Lettre écrite par les commissaires envoyés par la ville de Lyon à Saint-Etienne, le 12 juillet, l'An II de la République.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 54x41 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

La Commission populaire, républicaine et de salut public de Rhône et Loire, après avoir ouï lecture de la lettre ci-dessus, arrête à l'unanimité qu'elle sera imprimée séparément, publiée, affichée et envoyée dans toutes les communes du Département.

Signé : Gilibert, président ; Raymond, Dutroncy, Loyer, Gras et Florent-Petit, secrétaires.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AMABLE LEROY (LYON)

404J130 Extrait des registres de la Commission populaire, républicaine et de salut public de Rhône et Loire, le 12 juillet 1793, l'An second de la République française.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 51x62 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Signé : Gilibert, président ; Raymond, Dutroncy, Loyer, Gras et Florent-Petit, secrétaires.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Déchirures. Lacune. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J131 Extrait du registre des délibérations de la Commission populaire, républicaine et de salut public de Rhône et Loire, le 10 juillet 1793, l'An second de la République française.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 50.5x61 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Signé : Morillon, vice-président ; Raymond, Dutroncy, Loyer, Gras et Florent-Petit, secrétaires.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Déchirures. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J132 Extrait des délibérations de la Commission populaire, républicaine et de salut public du Département de Rhône et Loire, le 11 juillet 1793, l'An second de la République française.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 52x40.5 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

La Commission a arrêté que ladite lettre sera imprimée, affichée sur le champ et envoyée conjointement à son procès-verbal de ce jour.

Signé : Gilibert, président ; Raymond, Dutroncy, Loyer, Gras et Florent-Petit, secrétaires.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Déchirures. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J133 Extrait du registre de la Commission populaire, républicaine et de salut public de Rhône et Loire, le 11 juillet 1793, l'An second de la République française.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 53.5x42 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Signé : Gilibert, président ; Raymond, Dutroncy, Loyer, Gras et Florent-Petit, secrétaires.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Déchirures. Lacunes. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J134 Proclamation du Comité de sûreté générale de la Commission populaire, républicaine et de salut public de Rhône et Loire, réuni au comité militaire.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 53.5x42 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Fait en Comité de sûreté générale, à Lyon, le 14 juillet 1793, l'An second de la République.

Signé : Burtin, président ; Amiot, secrétaire.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Déchirures. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J135 Arrêté du Directoire du district de Villefranche, département de Rhône et Loire, le 28 janvier 1793, l'An second de la République française, relativement au recouvrement de droit de patentes pour 1792.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 52x41.5 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Signé : Goutallier, Teillard, Tricaud, Carrand, administrateurs ; Varenard, procureur-syndic ; Bredou, secrétaire.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J136 Extrait des registres des arrêtés du conseil du Département de Rhône et Loire en surveillance permanente.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 54x42.5 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Fait en séance publique du Conseil général du département de Rhône et Loire, le 23 janvier 1793, l'An second de la République française. Signé : Gonon, secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Déchirures. Lacunes. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J137 Extrait du registre des délibérations du Directoire du Département de Rhône et Loire, le 15 décembre 1792, l'An premier de la République française.

1792

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 52x41 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Fait à Lyon, en Directoire, dans la séance publique du 15 décembre 1792, l'An premier de la République française. Signé : Gonon S. F., secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Déchirures. Lacune. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J138 Extrait des registres des délibérations de la Commission populaire, républicaine et de salut public du Département de Rhône et Loire, le 9 juillet 1793, l'An second de la République française.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 54x42.5 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Signé : Gilibert, président ; Raymond, Dutroncy, Loyer, Gras et Florent-Petit, secrétaires.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Déchirures. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J139 Extrait des délibérations de la Commission populaire, républicaine et de salut public du Département de Rhône et Loire, le 11 juillet 1793, l'An second de la République française.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 51x41.5 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Signé : Gilibert, président ; Raymond, Dutroncy, Loyer, Gras et Florent-Petit, secrétaires.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Déchirures. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J140 Extrait des registres de la Commission populaire, républicaine et de salut public de Rhône et Loire, le 12 juillet 1793, l'An second de la République française.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 52.5x41 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

La Commission arrête que ladite lettre sera imprimée, affichée et envoyée conjointement avec son procès-verbal de ce jour. Signé : Loyer, secrétaire.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J141 Avis aux citoyens.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces.
Dimensions : 25x39.5 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Ventes de vins et denrées séquestrés (octobre 1793).

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Déchirures. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE PINET (VILLEFRANCHE)

404J142 Signes caractéristiques des assignats faux.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 25x38 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Signé : Bredou, secrétaire.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Déchirures. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE PINET (VILLEFRANCHE)

404J143 Instruction sur le timbre des actes et délibérations des corps administratifs et municipaux, et autres actes tenant à l'administration publique.

1792

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 64x51.5 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Approuvé le 11 mars 1792. Signé : Louis. Et plus bas, Par le Roi : Tarbé.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Déchirures. Lacunes. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME DE LA ROCHE (LYON)

404J144 Ch. Ant. Chasset, député à la Convention nationale, par le Département de Rhône et Loire, à ses commettants.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 61x46.5 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Pliures. Taches.

Auteur : CHASSET, Charles Antoine (avocat, maire de Villefranche, député du Beaujolais) ; IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J145 Barbaroux à ses commettants.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 47.5x38 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Pliures. Taches.

Auteur : BARBAROUX, Charles Jean Marie (député des Bouches-du-Rhône) ; IMPRIMERIE J. ROGER (LYON)

404J146 Laussel, aux citoyens de Lyon, salut.

1792

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 47x38 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024

Imprimée par délibération de la Société des amis de la liberté et de l'égalité, séant à Villefranche.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Déchirures. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE PINET (VILLEFRANCHE) ; LAUSSEL, François-Auguste (écrivain, enseignant, prêtre catholique, commissaire de la Convention à Lyon et juge de paix)

404J147 Société fraternelle.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 52.5x41.5 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Liste des dons en nature à la société fraternelle, au 17 février 1793, l'An second de la République française.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Déchirures. Lacunes. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J148 Décrets de la Convention nationale du 6 décembre 1792, l'An premier de la République, relatifs aux subsistances.

1792

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 24x37.5 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Fait au Directoire du département de Rhône et Loire, à Lyon, le 14 décembre 1792, l'An premier de la République française. Signé : Gonon, secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J149 Décret de la Convention nationale du 25 décembre 1792, l'An premier de la République, relatif au service public dans les bureaux de l'Administration.

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 23.8x36.7 cm

Modalités d'entrée :

Don de M. André Chavel, le 9 janvier 2024.

Fait au Directoire du département de Rhône et Loire, en séance publique, à Lyon, le 16 janvier 1793, l'An second de la République française. Signé : Gonon, secrétaire général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J150 Les représentants du peuple, envoyés à commune-affranchie.

1794

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 54x42 cm

Fait à commune affranchie, le quartidi 14 floréal, l'An second de la République française une et indivisible. Signé : les représentants du peuple, Reverchon, Dupuy.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Quelques petites lacunes. Doublage en papier japon.

Auteur : IMPRIMERIE REPUBLICAINE (LYON)

404J151 Du procès-verbal de la séance du conseil du District de Lyon, en date du 30 septembre 1790.

1790

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 49x40 cm

Fait à Lyon, le 20 octobre 1790. Signé : Finguerlin, président en l'absence ; Janson, Besson, Comarmond, Chirat, procureur-général syndic ; Focard, secrétaire.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords et coins abimés. Déchirures. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME DE LA ROCHE (LYON)

404J152 Bulletin de la Convention nationale - séance du 15 novembre 1792, l'An premier de la République française.

1792

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 51x42 cm

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Bords et coins abimés. Déchirures. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE NATIONALE (PARIS)

404J153 Les seigneurs doyen, chanoines et chapitre de l'église, comtes de Lyon, font savoir.

XVIII^e siècle

Description physique :
Importance matérielle : 2 pièces (double).
Dimensions : 50.5x41.5 cm

Signé : Debilly, secrétaire.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Bords et coins abimés. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE JEAN-BAPTISTE ROLAND (LYON)

404J154 Bulle de N.S.P. le Pape Grégoire XV.

1623

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 52.5x40 cm

Lettre solennelle du pape pour l'autel privilégié à la délivrance des âmes du Purgatoires, fondé en la chapelle de la Vierge Marie et de Saint Antoine, dans l'église cathédrale de Lyon.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Bords et coins abimés. Déchirures. Pliures. Taches.

404J155 Règlement promulgué au chapitre général de Lyon, tenu et célébré le 30 janvier 1760, en confirmation des précédents.

1760

Description physique :
Importance matérielle : 2 pièces (double).
Dimensions : 61.5x45.5 cm

Signé à la minute : Montjouvent, doyen, pour le chapitre ; Rocher, secrétaire.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Bords et coins abimés. Pliures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE P. VALFRAY (LYON)

404J156 Adjudication des travaux à exécuter pour la démolition du mur d'enceinte de la Croix-Rousse et l'établissement du boulevard de l'Empereur, entre la Grande-Place et le fort Saint-Jean.

1865

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 62x48.5 cm

Modalités d'entrée :
Achat Mermet, décembre 2019.

Signé : Henri Chevreau, sénateur, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Bords abimés.

Auteur : IMP. ET LITH. DE J. NIGON (LYON)

404J157 Octroi de Vaise.

1852

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 64x49 cm

Modalités d'entrée :
Achat Mermet, décembre 2019.

Signé : baron de Vincent, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Petite déchirure.

Auteur : IMPRIMERIE CHANOINE (LYON)

404J158 Grande complainte.

1859-1860

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 37.8x54.2 cm

Modalités d'entrée :
Achat Mermet, décembre 2019.

Récit véridique, moral et circonstancié de l'horrible assassinat commis sur la famille Gayet à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, le 14 octobre 1859 par un habitant du pays, jugé devant la Cour d'Assises de Lyon, le 13 juillet 1860.
Vente, 15 rue Impériale. Prix 15 centimes.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures.

404J159 Ordonnance de la Sénéchaussée de Lyon (13 juillet 1768).

1768

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 53,5x41,5 cm

Modalités d'entrée :
Don de M. Michel Chinal, le 21 mars 2025.

Concerne un mur construit entre deux terrains sur le territoire de la commune d'Anse.
Signé : Ranvier de Bellegarde.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Quelques taches.

404J160 Loi qui proroge pendant cinq ans la perception d'un double droit sur le pont Morand à Lyon et dans les trailles (3 Floréal an X).

1802

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 53x42 cm

Modalités d'entrée :

Achat Mermet, le 2 décembre 2019.

Signé : Bonaparte, premier consul. Contresigné : Hugues B. Maret, secrétaire d'État.

Signé : Abrial, ministre de la Justice. Enregistré à la Préfecture, le 8 prairial an 10. Duparc, le secrétaire général par intérim.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Quelques taches.

Auteur : IMPRIMERIE DE BALLANCHE PERE ET FILS (LYON)

404J161 Proclamation des représentants du Peuple, envoyés près l'Armée des Alpes, et dans différents départements de la République, aux habitants de la ville de Lyon (15 octobre 1793).

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 53x40,5 cm

Modalités d'entrée :

Achat Mermet, le 2 décembre 2019.

À Lyon, le 15 octobre 1793, l'An II de la République Une et Indivisible.

Signé : G. Couthon, Maignet, Châteauneuf-Randon et Seb. Delaporte.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Bords abimés. Quelques taches.

Auteur : IMPRIMERIE AMABLE LEROY (LYON)

404J162 Les représentants du Peuple, envoyés dans la Commune-Affranchie, pour y assurer le bonheur du Peuple avec le triomphe de la République, dans tous les départements environnants, et près l'Armée des Alpes (1^{er} Pluviôse An II).

1794

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces (double).
Dimensions : 52,5x41,5 cm

Modalités d'entrée :

Achat Mermet, le 2 décembre 2019.

Signé : Fouché, de Nantes ; Laporte, Méaulle, les représentants du Peuple.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Quelques taches. Empoussièrement et bords abimés avec petites lacunes pour l'affiche en double.

Auteur : IMPRIMERIE REPUBLICAINE (LYON)

404J163 Les représentants du Peuple, envoyés dans la Commune-Affranchie, pour y assurer le bonheur du Peuple avec le triomphe de la République, dans tous les départements environnants, et près l'Armée des Alpes, pour l'organisation du gouvernement révolutionnaire (14 Pluviôse An II).

1794

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 53,7x40.8 cm

Modalités d'entrée :

Achat Mermet, le 2 décembre 2019.

Signé : Fouché, de Nantes ; Laporte, Méaulle, les représentants du Peuple.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Quelques taches. Bords abimés avec petites lacunes.

Auteur : IMPRIMERIE REPUBLICAINE (LYON)

404J164 Les représentants du Peuple, envoyés dans la Commune-Affranchie, pour y assurer le bonheur du Peuple avec le triomphe de la République, dans tous les départements environnants, et près l'Armée des Alpes (26 Ventôse An II).

1794

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 53,3x40,4 cm

Modalités d'entrée :

Achat Mermet, le 2 décembre 2019.

Signé : Fouché, de Nantes ; Laporte, Méaulle, les représentants du Peuple.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Quelques taches. Bords abimés avec petites lacunes. Empoussièrément.

Auteur : IMPRIMERIE REPUBLICAINE (LYON)

404J165 Les représentants du Peuple, envoyés dans la Commune-Affranchie, pour y assurer le bonheur du Peuple avec le triomphe de la République, dans tous les départements environnants, et près l'Armée des Alpes (16 Germinal An II).

1794

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 52,5x41 cm

Modalités d'entrée :

Achat Mermet, le 2 décembre 2019.

Signé : Laporte, Méaulle, Reverchon, les représentants du Peuple.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Quelques taches. Bords abimés avec petites lacunes.

Auteur : IMPRIMERIE REPUBLICAINE (LYON)

404J166 Les représentants du Peuple, envoyés à Commune-Affranchie (14 Floréal An II).

1794

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 53,5x41,7 cm

Modalités d'entrée :

Achat Mermet, le 2 décembre 2019.

Signé : Reverchon, Dupuy, les représentants du Peuple.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Quelques taches. Bords abimés.

Auteur : IMPRIMERIE REPUBLICAINE (LYON)

404J167 Les représentants du Peuple, envoyés dans Commune-Affranchie, pour y assurer le bonheur du Peuple avec le triomphe de la République, dans tous les départements environnants, et près l'Armée des Alpes (15 Fructidor An II).

1794

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 52,8x42 cm

Modalités d'entrée :

Achat Mermet, le 2 décembre 2019.

Signé : Reverchon, Laporte. Pour copie conforme : Laforest, agent national.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Quelques taches. Bords abimés. Petites déchirures.

Auteur : IMPRIMERIE REPUBLICAINE (LYON)

404J168 Charlier et Pocholle, représentants du Peuple, envoyés à Commune-Affranchie par le décret du 4 Fructidor, et dans les départements de Rhône et Loire, par celui du 10 du même mois (17 Vendémiaire an III).

1794

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 53,5x42 cm

Modalités d'entrée :

Achat Mermet, le 2 décembre 2019.

Signé : L. J. Charlier, Pocholle, les représentants du Peuple.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Déchirures. Pliures. Bords abimés. Quelques taches. Empoussièremment.

Auteur : IMPRIMERIE REPUBLICAINE (LYON)

404J169 Les représentants du Peuple, envoyés dans la Commune-Affranchie, pour y assurer le bonheur du Peuple avec le triomphe de la République (25 Brumaire An II).

1794

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 54x42 cm

Modalités d'entrée :

Achat Mermet, le 2 décembre 2019.

Signé : Collot-d'Herbois, Albitte, Fouché, les représentants du Peuple.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Déchirures. Pliures. Bords abimés. Quelques taches. Adhésifs au verso.

Auteur : IMPRIMERIE REPUBLICAINE (LYON)

404J170 Les représentants du Peuple, envoyés dans la Commune-Affranchie, pour y assurer le bonheur du Peuple avec le triomphe de la République, dans tous les départements environnants, et près l'Armée des Alpes (16 Pluviôse An II).

1795

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 53,5x41,2 cm

Signé : Fouché de Nantes, Laporte, Méaulle, les représentants du Peuple.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Bords abimés. Quelques taches.

Auteur : IMPRIMERIE REPUBLICAINE (LYON)

404J171 Nous Lieutenant-général, Baron Mouton-Duvernet, commandant supérieur de la ville de Lyon en état de siège (5 avril 1815).

1815

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 53,7x41,6 cm

Modalités d'entrée :

Achat Mermet, le 2 décembre 2019.

Signé : Baron Mouton-Duvernet.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Bords abimés. Quelques taches.

Auteur : IMPRIMERIE M.-P. RUSAND (LYON)

404J172 Ordre (14 juin 1815).

1815

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 52x41,5 cm

Modalités d'entrée :

Achat Mermet, le 2 décembre 2019.

Signé : Baron Mouton-Duvernet, lieutenant-général, commandant la 19e division militaire.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Taches. Bords abimés. Pliures.

Auteur : IMPRIMERIE MICHEL LEROY (LYON)

404J173 Nous Ferdinand, comte de Bubna (22 juillet 1815).

1815

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 54,4x42,5 cm

Modalités d'entrée :

Achat Mermet, le 2 décembre 2019.

Signé : le Comte de Bubna.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords abimés. Petites pliures. Petite lacune au centre.

Auteur : IMPRIMERIE M.-P. RUSSAND (LYON)

404J174 Le conseiller d'État, préfet du Département du Rhône (3 octobre 1815).

1815

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 52x41,5 cm

Modalités d'entrée :

Achat Mermet, le 2 décembre 2019.

Signé : le Comte Chabrol.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords abimés. Pliures. Petites taches.

Auteur : IMPRIMERIE DE BALLANCHE (LYON)

404J175 Proclamation. Habitants de Lyon (24 octobre 1815).

1815

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 52,5x41,8 cm

Modalités d'entrée :

Achat Mermet, le 2 décembre 2019.

Signé : le Comte de Fargues, maire de la ville de Lyon.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Bords abimés. Pliures. Petites taches.

Auteur : IMPRIMERIE M.-P. RUSAND (LYON)

404J176 District de Lyon (22 avril 1791).

1791

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 44,5x36,8 cm

Modalités d'entrée :

Achat auprès de la maison de vente Chenu-Scrive et Bérard.

Annonce sur la vente des biens des religieux des Carmes déchaussés de Lyon.

Signé : Fayolle aîné, président ; Margaron, Vial, Lecourt, Caminet, Pavy et Blot, administrateurs ; Brochet, procureur-syndic ; Bernat, secrétaire.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Déchirures et pliures. Petites taches.

Auteur : IMPRIMERIE AIME DE LA ROCHE (LYON)

404J177 Conférence publique et contradictoire à Amplepuis (27 février 1926).

1926

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Genre/Carac. phys. : couleur
Dimensions : 85x62 cm

Organisée par le comité d'Union des forces républicaines radicales socialistes et avec la participation de Gustave Téry et A. Simond.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Bords abimés. Pliures. Importantes déchirures.

Personne : TERY, Gustave Édouard Aimé Victor (1870-1928, journaliste, écrivain et pamphlétaire)
Auteur : IMPRIMERIE J.B. BUTTY (ROANNE)

404J178 Académie de Lyon des Sciences, Littérature et Arts.

1781-1790

Description physique :

Importance matérielle : 3 pièces.
Dimensions : de 59,5x43,3 cm à 77x53 cm

Langue des unités documentaires :
Latin.

Modalités d'entrée :

Don des Archives départementales de Saône-et-Loire.

Présentation du contenu :

Publication des thèses de mathématique, de physique et de philosophie (juillet 1781) et de mathématiques et physique (juillet 1790).

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Taches. Déchirures. Coin lacunaire.

Auteur : IMPRIMERIE AIME DE LA ROCHE (LYON)

404J179 Les représentants du Peuple, Borel et Boisset, envoyés dans les départements de l'Ain, l'Isère, Rhône, Loire et Saône-et-Loire (1^{er} Floréal an 3).

1795

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 52,5x41 cm

Modalités d'entrée :
Achat auprès de la maison de vente Million, le 19 janvier 2016.

Poursuite et arrestation des prêtres déportés et des émigrés qui seraient rentrés en France.
Signé : Borel et Boisset, représentants du Peuple.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Bords abimés. Taches.

Personne : BOISSET, Joseph Antoine (1748-1813, homme politique)

Auteur : IMPRIMERIE AMABLE LEROY (LYON)

404J180 Matricule des quarante conseillers du Roy notaires, garde-notes, garde-scel de Sa Majesté et apostoliques en la sénéchaussée, ville, fauxbourgs et diocèse de Lyon.

1742

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 80,5x42 cm

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Lacunes centrales. Taches. Monté sur un support bois.

404J181 Décrets de l'Assemblée nationale sur l'enlèvement du roi et de la famille royale du 21 juin 1791.

1791

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 53x42 cm

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Bords abimés. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE DE PH.-JH. PINET (VILLEFRANCHE)

404J182 Jugement rendu par le conseil général de la commune de Vaise, qui condamne la nommée Veuve Madinier, bouchère à Vaise (&) pour avoir vendu de la viande au-dessus du maximum et au petit poids (4 Messidor an 2).

1794

Description physique :
Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 52,5x41,5 cm

Signé : Ricard, secrétaire greffier.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Bords abimés. Petite lacune.

Auteur : IMPRIMERIE REPUBLICAINE (COMMUNE AFFRANCHIE)

404J183 Prix de la façon des étoffes en soie.

1811-1818

Description physique :

Importance matérielle : 2 pièces.
Dimensions : environ 51x39 cm

Modalités d'entrée :

Don anonyme, en 2019.

Tarif et tarif additionnel, arrêté dans la séance de la Chambre consultative de Arts et Manufactures de Lyon (18 juin 1811).

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Bords abimés. Pliures. Petite lacune.

Auteur : IMPRIMERIE M.-P. RUSAND (LYON)

404J184 Testament de Louis XVI, conforme à la minute déposée à la Commune de Paris (25 décembre 1792).

1792

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Genre/Carac. phys. : couleur
Dimensions : 51,2x33,8 cm

Orné des portraits de Louis XVI, de la reine Marie-Antoinette et du dauphin, Louis Charles de France. Gravures retouchées en couleurs.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Bords abimés. Pliures. Déchirures.

Personne : LOUIS XVI (1754-1793, roi de France) ; LOUIS-CHARLES DE FRANCE (1785-1795, Louis XVII) ; MARIE ANTOINETTE D'AUTRICHE (1755-1793, reine de France)

404J185 Testaments de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

1792-1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.
Dimensions : 42,5x27,5 cm

Testament de Louis XVI, né le vingt-trois août mil sept cent cinquante-quatre, mort le vingt-un janvier mil sept cent quatre-vingt-treize (25 décembre 1792). Testament de Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France et de Navarre (16 octobre 1793).

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Bords abimés. Pliures. Déchirures. Nombreuses taches.

Personne : LOUIS XVI (1754-1793, roi de France) ; MARIE ANTOINETTE D'AUTRICHE (1755-1793, reine de France)

404J186 Mandement de Monseigneur l'Archevêque et Comte de Lyon, portant permission de manger du beurre, du lait, du fromage et des œufs pendant le carême de l'année 1789 (28 janvier 1789).

1789

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 73x51 cm

Modalités d'entrée :

Don des Archives du diocèse de Lyon, en 2021.

Yves-Alexandre, Archevêque de Lyon. Par Monseigneur, Arthaud, Chan. secrétaire.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Petites lacunes comblées.

Auteur : IMPRIMERIE AIME DE LA ROCHE (LYON) ; MARBEUF, Yves-Alexandre (1734-1799, ecclésiastique et homme politique)

404J187 Les Commissaires députés pour le fait de la santé en la ville de Lyon (23 juillet 1656).

1656

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : Environ 44,5x34,5 cm

Modalités d'entrée :

Don des Archives départementales de Vaucluse, en 2023.

Peste de 1656 à Lyon avec interdiction pour les personnes et marchands venant d'Italie et de Beaucaire de rentrer dans la ville et ses faubourgs.

404J188 Arrêt de la cour prévôtale du 28 juillet 1817.

1817

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : environ 53x41,5 cm

Condamnation de quatre hommes pour attentat et tentative de renversement du gouvernement légitime du Roi.
Pour extrait certifié conforme, Sury, greffier. Vu par nous, procureur du Roi, Reyre.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords très abimés. Pliures. Taches. Lacunes.

Auteur : IMPRIMERIE J.B. KINDELEM (LYON)

404J189 Vente par licitation judiciaire d'immeubles à Thizy et Marnand (26 juillet 1873).

1873

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 92x62 cm

Vente organisée sous la responsabilité de Maître P. Blanc, avoué à Villefranche et Maître Chana, notaire à Thizy.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures.

Auteur : L. PINET-BESSY IMPRIMEUR LITHOGRAPHE (VILLEFRANCHE)

404J190 Vente par expropriation forcée d'immeubles à Cours et Mardore (3 juillet 1874).

1874

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Genre/Carac. phys. : couleur

Dimensions : 61,5x45,5 cm

Vente organisée sous la responsabilité de Maître J. Chervet, avoué à Villefranche.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Bords abimés. Pliures. Taches. Déchirée en deux parties.

Auteur : L. PINET-BESSY IMPRIMEUR LITHOGRAPHE (VILLEFRANCHE)

404J191 Vente par licitation judiciaire d'immeubles à Saint-Vérand (9 novembre 1860).

1860

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : environ 62x45 cm

Vente organisée sous la responsabilité de Maître Ph. Morel, avoué à Villefranche.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Déchriures.

Auteur : LEON PINET IMPRIMEUR LITHOGRAPHE (VILLEFRANCHE)

404J192 Marché couvert à construire à Lyon sur un terrain situé entre les rues Henri IV, de la Reine et Bourgelat en remplacement du marché actuel de la place Henri IV - Adjudication au rabais (7 mai 1879).

1879

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 60x44 cm

Genre/Carac. phys. : couleur

Modalités d'entrée :

Don anonyme du 8 octobre 2013.

Signé : Oustry, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures.

Auteur : IMPRIMERIE J. GALLET (LYON)

République Française. -- Préfecture du Rhône.

VILLE DE LYON. — (Deuxième arrondissement).

MARCHE COUVERT
A CONSTRUIRE

Sur un terrain situé entre les rues Henri IV,
de la Reine et Bourgelat,

EN REMPLACEMENT DU MARCHÉ ACTUEL DE LA PLACE HENRI IV

ADJUDICATION AU RABAIS

LE PRÉFET du Rhône,

DONNE AVIS

Que le JEUDI 19 JUIN, 1879, à deux heures de l'après-midi, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, il sera procédé, par lui ou son délégué, assisté de deux membres du Conseil municipal et en présence de M. l'Architecte en chef et de M. le Receveur de la Ville, dans les formes voulues par l'ordonnance du 14 novembre 1837, à l'adjudication, en quatre lots, des travaux ci-après désignés, savoir :

N° d'ORDRE	DÉSIGNATION DES TRAVAUX	TOTAL PAR ANNEE D'OUVERTURE	MONTANT des Travaux	CAUTIONNEMENT
1 ^{er} Lot.	Maçonnerie	59,700 fr.	71,700 fr.	7,000 fr.
	Pierre de taille	12,000		
2 ^e Lot.	Charpenterie	12,000	80,700	3,000
	Menuiserie	18,700		
	Serrurerie	87,600		
3 ^e Lot.	Plomberie	9,000	101,600	10,000
	Couverture	5,000		
4 ^e Lot.	Peinture et vitrerie.	16,000	16,000	1,500

L'adjudication de chaque lot aura lieu sur soumission cachetée ; elle sera tranchée en faveur du soumissionnaire qui aura souscrit les meilleures conditions, pourvu toutefois que le rabais soit supérieur au minimum et inférieur au maximum qui auront été préalablement fixés dans un billet cacheté et déposé sur le bureau à l'ouverture de la séance.

Nul ne sera admis à concourir sans avoir déposé une soumission sur papier timbré, accompagnée :

1^o D'un certificat du Maire de sa localité, constatant qu'il est Français, électeur et, en outre, patenté pour la profession à laquelle se rapporte sa soumission ;

2^o D'un certificat délivré par trois Architectes connus et établissant les capacités professionnelles de l'entrepreneur

Ces certificats ne devront pas avoir plus de trois mois de date, et devront être visés par M. l'Architecte en chef de la Ville. Il seront présentés à son visa avant le 12 juin 1879.

Il est formellement expliqué que ces certificats seront rejetés s'ils ne stipulent pas que le soumissionnaire a exécuté, dans les dix dernières années, des entreprises importantes pour les administrations publiques et qu'il a convenablement rempli ses engagements soit envers ces administrations, soit envers les tiers, soit envers les ouvriers.

En ce qui concerne le troisième lot (serrurerie,

plomberie et couverture), les certificats devront être délivrés spécialement en vue de la présente adjudication. Seront rejetés ceux qui ne stipuleront pas que l'entrepreneur exécute habituellement la construction des charpentes en fer à grande portée et qui ne contiendraient pas l'énumération des travaux de cette spécialité déjà exécutés par l'entrepreneur dans les meilleures conditions de stabilité ;

3^o D'un récépissé délivré par M. le Receveur municipal et constatant la mise en dépôt, à titre de cautionnement provisoire, de la somme indiquée plus haut et afférente à chaque lot.

Le dépôt de garantie pourra consister en rentes sur l'Etat français, nominatives. Le capital de ces titres sera calculé conformément aux prescriptions du décret du 31 janvier 1872 et de la circulaire ministérielle du 28 février suivant.

Le cautionnement pourra également être fait en obligations de la ville de Lyon.

Le dépôt dont il s'agit est d'une rigoureuse nécessité, aucun dépôt en numéraire ne pouvant être reçu par la Commission au moment de l'adjudication.

Seule une enveloppe cachetée, sera placée seule la soumission, qui sera faite sur papier timbré et énoncera le rabais proposé (en toutes lettres) ; elle devra porter cette suscription : *Soumission pour les travaux de concernant le marché de la rue Henri IV.*

Les autres pièces ci-dessus indiquées devant constater la capacité et la solvabilité du concurrent, aussi sur papier timbré, seront réunies sous une enveloppe unique, suscrite du mot : *Certificats.*

Les paquets seront déposés en séance publique.

La Commission étant réunie, l'ouverture des paquets aura lieu par ordre de numéros ; le premier cachet de chaque paquet sera rompu publiquement et il sera dressé un état des pièces contenues sous ce premier cachet. L'état dressé, les concurrents se retireront immédiatement de la salle de l'adjudication, et le Président, après avoir consulté la Commission, arrêtera la liste des concurrents agréés.

Les soumissions qui ne seraient pas accompagnées des pièces justificatives ci-dessus indiquées, ne seront point admises.

Immédiatement après, la séance redeviendra publique, et le Président de la Commission annoncera sa décision. Les soumissions seront alors ouvertes séparément et publiquement, et le soumissionnaire qui aura fait les conditions les plus avantageuses pour la Ville sera déclaré adjudicataire du lot pour lequel il aura soumissionné.

Dans le cas où deux ou plusieurs soumissions concernant un même lot renfermeraient les mêmes offres et présenteraient les mêmes garanties, un

nouveau concours sera ouvert, mais seulement entre les signataires de ces soumissions.

Immédiatement après l'adjudication, les cautionnements provisoires ou dépôts de garantie seront rendus aux soumissionnaires non admis.

Ceux des adjudicataires seront convertis en cautionnements définitifs et conservés jusqu'à la liquidation définitive des travaux.

Les frais d'affiches, de timbre, d'enregistrement et d'expédition sont à la charge des adjudicataires et seront payés de suite, sur la présentation d'un état dûment approuvé.

Les devis, plans et cahiers des charges, relatifs auxdits travaux, sont déposés à la Préfecture du Rhône (4^e Division, Bureau n° 64), où chacun sera admis à en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de dix heures à trois heures et demie.

Lyon, à l'Hôtel-de-Ville, le 7 mai 1879.

Le Préfet du Rhône,
OUSTRY.

MODELE DE SOUMISSION

Je soussigné (1)
Entrepreneur de (2)
Demeurant à

Après avoir pris connaissance des pièces relatives aux travaux qui doivent être exécutés pour la construction d'un marché entre les rues Henri IV, de la Reine et Bourgelat, lesquelles pièces se composent de :

1^o Les plans et détails graphiques ; 2^o Les devis estimatifs des travaux à exécuter ; 3^o Le cahier des charges générales ; 4^o Les conditions particulières et séries de prix des bâtiments communaux de la ville de Lyon, édition de 1876, applicables auxdits travaux,

M'oblige envers l'Administration municipale de la ville de Lyon à exécuter les travaux de (3) dans le (5) lot du devis, en me conformant aux conditions fixées par les pièces sus-énoncées et moyennant les prix du devis et des séries, en conformité de l'art. 33 du cahier des charges, sur lesquels je souscris un rabais général et uniforme de (6) francs centimes pour chaque cent francs applicable au montant total des travaux qui seront exécutés, prévus et imprévus.

Lyon, le 1879.

(Signature du soumissionnaire.)

(1) Nom et prénoms. (5) N° du lot.
(2) Spécifier la profession. (6) Indiquer le rabais en toutes lettres.
(3) Indication des ouvrages.
(4) Montant du lot, en toutes lettres.

Lyon. — Imprimerie J. GALLET, rue de la Poulillerie, 2.

404J193 Taxation au détail des viandes congelées. Arrêté préfectoral [31 décembre 1920]

1920

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 40x30,2 cm

Modalités d'entrée :

Don des Archives départementales de la Loire, le 1er octobre 2015.

Signé : Joseph Canal, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Déchirure.

Auteur : IMPRIMERIES REUNIES (LYON)

404J194 Fermeture des boulangeries le jour du repos collectif. Arrêtés préfectoraux (10 octobre 1924-7 janvier 1925).

1924-1925

Description physique :

Importance matérielle : 6 pièces.

Dimensions : 65,5x50 cm

Modalités d'entrée :

Don des Archives départementales de la Loire, le 1er octobre 2015.

Arrêtés pris pour diverses communes du Rhône.

Signés : Charles Vallette, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Déchirures.

Auteur : IMPRIMERIES REUNIES (LYON)

404J195 Poids et Mesures vérification périodique. Arrêté préfectoral (13 décembre 1935).

1935

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 100x64,8 cm

Modalités d'entrée :

Don des Archives départementales de la Loire, le 1^{er} octobre 2015.

Signé : Émile Bollaert, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Déchirures.

Auteur : IMPRIMERIE JUHAN (LYON)

404J196 Circonscription pénitentiaire de Lyon. Adjudication de combustibles (7 mars 1936).

1936

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 76x56 cm

Modalités d'entrée :

Don des Archives départementales de la Vendée.

Signé : Émile Bollaert, préfet du Rhône.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures.

Auteur : IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE (MELUN)

404J197 Les représentants du Peuple, envoyés dans la Commune-Affranchie, pour y assurer le bonheur du Peuple avec le triomphe de la République, dans tous les départements environnants, et près l'Armée des Alpes (1^{er} Nivôse an II).

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : environ 53,5x41 cm

Modalités d'entrée :

Achat auprès de la librairie A. Gerits & Son, en 2016.

Interdiction de remettre à quiconque les effets séquestrés sans autorisation des représentants du Peuple.

Signé : Fouché, de Nantes ; Laporte ; Albitte.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Montage sur onglet avec reliure.

Auteur : IMPRIMERIE REPUBLICAINE (COMMUNE-AFFRANCHIE)

404J198 Les représentants du Peuple, envoyés dans la Commune-Affranchie, pour y assurer le bonheur du Peuple avec le triomphe de la République, dans tous les départements environnants, et près l'Armée des Alpes (9 Nivôse an II).

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : environ 53,5x41,5 cm

Modalités d'entrée :

Achat auprès de la librairie A. Gerits & Son, en 2016.

Organisation du contrôle des effets séquestrés.

Signé : Fouché, de Nantes ; Albitte ; Laporte.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Montage sur onglet avec reliure.

Auteur : IMPRIMERIE REPUBLICAINE (COMMUNE-AFFRANCHIE)

404J199 Les représentants du Peuple, envoyés dans la Commune-Affranchie, pour y assurer le bonheur du Peuple avec le triomphe de la République, dans tous les départements environnants, et près l'Armée des Alpes (15 Nivôse an II).

1794

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : environ 52,5x41 cm

Modalités d'entrée :

Achat auprès de la librairie A. Gerits & Son, en 2016.

Mesures contre les accapareurs et pour faciliter l'approvisionnement de Lyon.

Signé : Fouché, de Nantes ; Albitte ; Laporte.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Montage sur onglet avec reliure.

Auteur : IMPRIMERIE REPUBLICAINE (COMMUNE-AFFRANCHIE)

404J200 Les représentants du Peuple, envoyés dans la Commune-Affranchie, pour y assurer le bonheur du Peuple avec le triomphe de la République, dans tous les départements environnants, et près l'Armée des Alpes (2 Germinal an II).

1794

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : environ 53,5x41 cm

Modalités d'entrée :

Achat auprès de la librairie A. Gerits & Son, en 2016.

Localisation des administrations et des tribunaux de la ville de Lyon et du département du Rhône.

Signé : Fouché, de Nantes ; Laporte ; Méaulle.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Montage sur onglet avec reliure.

Auteur : IMPRIMERIE REPUBLICAINE (COMMUNE-AFFRANCHIE)

404J201 Les représentants du Peuple, envoyés dans la Commune-Affranchie, pour y assurer le bonheur du Peuple avec le triomphe de la République, dans tous les départements environnants, et près l'Armée des Alpes (18 Germinal an II).

1794

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : environ 53x42 cm

Modalités d'entrée :

Achat auprès de la librairie A. Gerits & Son, en 2016.

Contrôle et surveillance des étrangers et personnes de passage. Signé : Laporte ; Méaulle ; Reverchon.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Montage sur onglet avec reliure.

Auteur : IMPRIMERIE REPUBLICAINE (COMMUNE-AFFRANCHIE)

404J202 Arrêté des représentants du Peuple, près l'Armée des Alpes et dans divers départements, qui accorde une seconde indemnité de 50 livres aux familles des pauvres citoyens qui ont marché contre les rebelles de Lyon, et sont restés à leur poste jusqu'au 10 octobre (10 octobre de l'an second de la République).

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : environ 48x37 cm

Modalités d'entrée :

Achat auprès de la maison de vente de Baecque, en 2015.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Déchirures. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE DENIS LIMET (CLERMONT-FERRAND)

404J203 Les Administrateurs du Département de Rhône et Loire à leurs concitoyens (19 juillet 1793).

1793

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : environ 52,5x41 cm

Mise en place de la Commission populaire, républicaine et de salut public de Rhône et Loire.

Signé : Dubost, président ; Gonon, secrétaire-général.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Déchirures. Petites lacunes. Fort empoussièremment.

Auteur : IMPRIMERIE AIME VATAR-DELAROCHE (LYON)

404J204 Les Commissaires de la Convention Nationale pour le rétablissement de l'ordre dans le Département de Rhône et Loire, et lieux circonvoisins, à leurs concitoyens (26 mars de l'an II).

1794

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : 52x40,5 cm

Signé : J.S. Rovere, C. Basire et Legendre, commissaires ; Magnon, secrétaire de la Commission.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures. Déchirures. Lacunes. Taches.

Auteur : IMPRIMERIE AMABLE LEROY (LYON)

404J205 Vente en détail de la ci-devant terre de Theizé (mars-mai 1810).

1810

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce.

Dimensions : environ 61x46 cm

Terre située dans le canton du Bois-d'Oingt, arrondissement de Villefanche, à un myriamètre de Lyon, consistant en plusieurs bâtiments, vignobles, domaines, bois et prés, le tout en bon fonds et dans une belle exposition.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :
Pliures. Déchirures. Bords abimés.

Auteur : IMPRIMERIE DE BALLANCHE PERE ET FILS (LYON)

404J206 Mandement de son Altesse éminentissime le cardinal Fesch, archevêque de Lyon, Primat des Gaules (juillet 1807).

1807

Description physique :

Importance matérielle : 8 pièces (doublons).

Dimensions : environ 60x46 cm

Mandement ordonnant qu'un *Te Deum* soit chanté dans toutes les églises de son diocèse, en action de grâces de l'éclatante victoire de Friedland, de l'entrée triomphante de nos armées dans Königsberg, et des autres succès toujours plus rapides et plus étonnants des troupes de sa Majesté Impériales et Royale, depuis la prise de Dantzick, jusqu'à ce jour.

Signé : Courbon, Renaud, Cholleton, vicaires généraux ; par mandement: Groboz, chanoine, secrétaire.

Inclus : lettre de S.M. l'Empereur des Français, roi d'Italie, à S.A.E. le cardinal Archevêque de Lyon. Signée : Napoléon (15 juin 1807).

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pliures.
